

**COMMUNE DE AJACCIO**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -  
- Antoine PINNA -  
- Notaires associés –  
6, Bd Albert 1<sup>er</sup>  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 25 janvier 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

I. Monsieur Ours Antoine Toussaint PAGANELLI, demeurant à AJACCIO  
Né à SARTENE le 14 mars 1930

II. Madame Simonne Charlotte HALATTRE, épouse PAGANELLI  
Née à ABBEVILLE le 19 octobre 1934.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A AJACCIO (CORSE-DU-SUD)

Dans un ensemble immobilier « Les Marines d'Aspretto » cadastré section AH lieudit **Aspretto** N°196 pour 01 ha 30 a 58 ca.  
Le lot N°35, soit un garage n°2, dans le bâtiment A2 ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Henri PINNA